

**Extrait du Rapport Général du Commissaire aux Comptes, M.Bataille,
sur les comptes annuels, clos au 31 décembre 2008**

« En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association la Voix De l'Enfant,....*
- La justification de mes appréciations,*
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.*

.....

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.....

Je certifie que les comptes annuels, au regard des règles et principes comptables français, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèles du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.... ».